

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, 2 janvier 2020

**Aide aux victimes des dommages  
de la Saint Sylvestre**

Suite aux incendies de véhicules survenus la nuit de la Saint Sylvestre et soucieuses d'apporter une aide particulière aux habitants, l'Eurométropole de Strasbourg et la Police nationale ont mis en place un dispositif d'accueil renforcé.

Ce dispositif, mis en place au commissariat central, 34, route de l'hôpital à Strasbourg, accueille et accompagne les victimes dans leurs démarches en lien avec les associations « SOS Aides Aux Victimes » et « Viaduc 67 ».

Des informations sont disponibles par téléphone (03 68 98 50 00) et sur le site de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (Strasbourg.eu) ainsi que sur le compte twitter de la Police nationale (@Policenat67).

**Des permanences d'information aux droits et d'accompagnement juridique exceptionnelles :**

- **Strasbourg Meinau** : du Lundi 6 janvier au Vendredi 10 janvier, tous les jours de 14h à 18h, sans RDV.
- **Illkirch** : dans les locaux d'Habitat de l'III : Mardi 7 janvier de 9h à 12h.
- **Strasbourg Cité de l'III**, au Centre Médico-Social : Mardi 7 janvier de 14h à 18h.
- **Strasbourg Elsau**, dans les locaux du Centre Médico-Social : Mercredi 8 janvier de 14h à 18h.